



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Membres en exercice : 27

Séance du 16 juillet 2025

Nombre de Membres présents : 20

L'an deux mille vingt-cinq

Nombre de suffrages exprimés : 26

Et le seize juillet

Pour : 26

Contre : 0

Abstention : 0

A dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire, Gilles MOURGUES.

Date de la convocation :

10 juillet 2025

Présents

J. HAAS-FALANGA – S. LUCZAK – G. BARRIOL – H. JAUBERT
F. BLARQUEZ – M. NOEL-GAMET – P. PORTE – S. REBUFFAT
S. AELVOET – R. BENEJEAN – M. DUMAS – J. CHUECOS
F. CHEILAN – A. RATTIER – J.L. CLOEZ – A. JOUBERT
N. LIGNY – A. VASAI – C. UHL

Objet de la délibération

62-2025

Mise en œuvre du dispositif « Mon projet de boutique » - Approbation de la convention de partenariat

Excusé(s) ayant donné pouvoir

C. ONTIVEROS à N. LIGNY
M. AUGIER à A. VASAI
V. LEVEQUE à S. LUCZAK
S. LEBELLE à J. HAAS-FALANGA
J. DELCOURT à G. MOURGUES
M. SOLER à M. DUMAS

Absent(s)

P. CASTEAU

Joséfa CHUECOS a été nommé secrétaire de séance

Rapporteur : Guillaume BARRIOL

Dans le cadre de sa politique de dynamisation du tissu commercial local et de soutien à l'installation de commerces de proximité, la Commune souhaite mettre en œuvre le dispositif « Mon projet de boutique » qui vise à accompagner les porteurs de projets notamment dans la création ou la reprise d'une activité commerciale ou artisanale au sein de locaux vacants situés sur le territoire.

Ce dispositif repose sur un partenariat avec Terre de Provence Agglomération (TPA) et Initiative Pays d'Arles (IPA) dont les modalités sont précisées dans la convention de partenariat annexée à la présente délibération.

La convention qui concerne le local implanté 6 route de Noves, fixe les engagements des parties notamment en matière de pilotage, communication, gestion de l'appel à projet et l'accompagnement des lauréats selon un rétroplanning d'ores et déjà établi.

DÉLIBÉRATION

Le Conseil Municipal,
Entendu l'exposé du rapporteur,
Vu la convention annexée,

Et après en avoir délibéré,

DÉCIDE

Article 1 : D'APPROUVER la mise en œuvre du dispositif « Mon projet de boutique » sur la commune de Cabannes,

Article 2 : D'APPROUVER la convention de partenariat à intervenir entre la Commune de Cabannes, Terre de Provence Agglomération (TPA) et Initiative Pays d'Arles (IPA),

Article 3 : D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer ladite convention ainsi que tout document afférent à ce dossier.

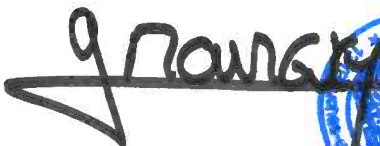
VOTE

Pour : G. MOURGUES - J. HAAS-FALANGA - C. ONTIVEROS - S. LUCZAK - G. BARRIOL - M. AUGIER
F. BLARQUEZ - M. NOEL-GAMET - H. JAUBERT - P. PORTE - V. LEVEQUE - S. REBUFFAT
S. AELVOET - R. BENEJEAN - M. DUMAS - S. LEBELLE - J. DELCOURT - J. CHUECOS - M. SOLER
F. CHEILAN - A. RATIER - J.L. CLOEZ - A. JOUBERT - N. LIGNY - A. VASAI - C. UHL

Contre : 0

Abstention : 0

Le Maire,
Gilles MOURGUES



La Secrétaire de séance,
Joséfa CHUECOS

